

Recherche

70 millions d'euros pour les nano technologies

Pour préparer la future révolution industrielle autour des nanotechnologies, l'Etat investira 70 millions d'euros. Objectif : stimuler la recherche et surtout augmenter le taux de transformation des découvertes scientifiques en brevets. Le but ? Améliorer la position concurrentielle des industries françaises.

Mardi 5 mai, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, présentera le plan Nano-Innov, dont le but est de « mettre en place une stratégie d'innovation dans les nanotechnologies ». Ce projet avait été annoncé par le président de la République, Nicolas Sarkozy, lors des assises européennes de l'innovation le 9 décembre dernier.

Présentant son projet, la ministre de la recherche insiste sur la qualité des chercheurs français en ce domaine - elle occupe le 5e rang mondial avec 3 526 publications soit 5,6 % des publications totales. Toutefois, la France souffre, toujours d'après la ministre de la recherche, d'une vraie difficulté à transformer ces recherches en réussite industrielle : elle ne représente que moins de 2 % des brevets mondiaux dans le domaine. C'est cette lacune que le plan entend combler. Une mobilisation d'autant plus nécessaire pour Valérie Pécresse que la ministre voit dans ces technologies « *l'origine d'une véritable révolution industrielle que la France ne doit pas manquer* ».

Ainsi, dès 2009, ce sont 70 millions d'euros qui seront dépensés en faveur des nanotechnologies, et ce, dans le cadre du plan de relance.



L'investissement se répartit entre :

- 46 millions d'euros sont destinés à la construction d'un centre d'intégration sur le site de Saclay (Essonne), le CEA en assurant la maîtrise technique. Ces travaux, a indiqué la ministre, commenceront avant la fin de 2009.
- 7 millions de financements complémentaires d'équipements technologiques
- 17 millions consacrés à des appels à projets technologiques qui s'ajouteront à la programmation 2009 de l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Ces sommes s'ajoutent aux 35 millions d'appels à projets et aux 12 millions d'équipement déjà prévus dans le budget de l'ANR. Des dotations dans le cadre de l'opération Campus seront annoncées prochainement par la ministre pour les sites de Saclay, Toulouse et Grenoble.

Parallèlement, le ministère a annoncé l'installation d'un comité de pilotage (voir encadré) composé paritairment de trois collègues (nanosciences, nanotechnologies et industriels). Ce comité aura pour mission la rédaction des appels à projets de l'ANR financés par le plan de relance ainsi que la répartition des financements d'équipements de recherche en nanosciences et en nanotechnologies. Il coordonnera aussi les travaux de recherche.

Parallèlement, il a été demandé au nouvel administrateur du commissariat à l'énergie atomique, dans le cadre du contrat qui lit l'organisme à l'Etat, d'accélérer la recherche en la matière, notamment dans les pôles de Grenoble et de Saclay.

Christophe Bys

Les membres du Comité de pilotage

Collège des nanosciences :

- Alain Costes (CNRS)
- Bruno Chaudret (Univ. Paul Sabatier, Toulouse)
- Jean-Michel Lourtioz (CNRS-IEF)
- Jean-Philippe Bourgoïn (CEA-DSM)
- Vincent Croquette (CNRS-ENS)
- Alain Fontaine (CNRS)
- Michel Lannoo (Univ. Aix-Marseille)
- Dominique Chandesris (CNRS)

Collège des nanotechnologies :

- Jean Therme (CEA)
- Laurent Malier (CEA-LETI)
- Riadh Cammoun (CEA-LIST)
- Jean-Louis Sanchez (CNRS-LAAS)
- Jean-Frédéric Clerc (CEA-DRT)
- Pierre Guillon (CNRS-ST2I)
- Francis Jutand (Institut Télécom)
- Vincent Laflèche (INERIS)

Collège des industriels :

- Dominique Vernay (Thalès et [System@tic](#))
- Gérard Matheron (ST)
- Alain Coutrot (Safran/Astech)
- Christian Collette (ARKEMA)
- Hervé Senilloun (Eurotungstène)
- Christine M'Rini (Biotech)
- Jean-Marc Thomas (Airbus)
- Denis Cohen-Tannoudji (Essilor)

Agence nationale de la recherche :

- Robert PLANA